



pour une Bretagne à gauche

22 PROPOSITIONS, 22 ENGA

1. Défendre les services publics sur tout le territoire.

Tous les Bretonnes et les Bretons doivent avoir accès à l'école, à la poste, à la santé, aux services sociaux, aux transports. C'est une condition indispensable au maintien de la vie dans tous nos territoires. Un schéma régional de développement des services publics doit être élaboré en concertation avec les élus, les usagers, les organisations syndicales, les associations, mettant notamment l'Etat face à ses responsabilités.

2. Favoriser l'égalité femmes hommes, la qualité de l'emploi, lutter contre les discriminations, la souffrance au travail

En conditionnant les aides et les marchés du Conseil régional aux respects de ces principes.

3. Améliorer la formation, l'épanouissement, et l'autonomie des jeunes

- Par la poursuite des investissements dans les lycées en prenant en compte la nécessité d'améliorer leurs conditions de vie.
- Le développement des formations adaptées visant à la réussite des jeunes et à leur insertion dans l'emploi
- La mise en place d'un chèque culture après le chèque livre et le chèque sport.
- Pour assurer le droit à la santé, la mise en place d'un dispositif partenarial tendant à garantir le droit d'accès aux mutuelles pour tous
- Pour assurer le droit au logement étudiant, se battre pour la mise en oeuvre d'un programme ambitieux de construction et de rénovations ainsi que des dispositifs favorisant l'accès aux logements.

4. Mettre en place un "service public régional de la formation professionnelle"

Permettant la recherche d'un partenariat avec les organismes de formations (L'Education Nationale, L'AFPA, les GRETA ...) se substituant au système des appels d'offre actuels, pour éviter la concurrence entre les différentes formations, améliorer le suivi des publics les plus défavorisés. La mise en oeuvre avec les branches professionnelles et les organisations syndicales, par territoire ou bassin d'emploi, des plans de formation visant à assurer une sécurisation des parcours professionnels.

5. Développer en priorité les transports collectifs :

- Par l'amélioration constante de l'offre, une meilleure coordination des transports collectifs locaux, départementaux et régionaux
- Par la diffusion de l'offre de transports publics modernes sur l'ensemble du territoire régional.

- Par une évolution des tarifications aidant les Bretons qui en ont besoin (sans emplois, précaires, jeunes, étudiants...).

- Par une nouvelle amélioration des conditions tarifaires pour les usagers "domicile travail" effectuant des trajets longs (supérieurs à 50 Km) avec l'objectif d'un montant d'environ 2 Euros par jour et en y intégrant des prestations nouvelles à des tarifs préférentiels (parkings, vélos, inter modalité).

5. Développer le fret ferroviaire et l'intermodalité rail-routes-ports

- Par la mise en oeuvre d'infrastructures et de services ferroviaires, maritimes en y associant les utilisateurs et les filières (agro-alimentaire, industries...), condition indispensable au maintien et au développement durable de notre économie,.

7. Mettre en place des "contrats de projets territoriaux" pour l'agriculture

En associant l'Etat, les chambres d'agriculture, les agriculteurs, pour contribuer à garantir le revenu paysan, notamment sur les bassins versants où il est nécessaire de modifier les pratiques culturales. Cette action participerait de l'engagement de l'institution régionale en faveur de pratiques agricoles plus agronomiques, respectueuses de l'environnement et rémunératrices du travail paysan.

8. Favoriser une pêche plus respectueuse de la ressource, moins polluante et plus économe en énergie

- Par des aides à la recherche, à l'acquisition de moteurs de bateaux en associant les professionnels de la mer aux décisions. S'opposer au développement des pêches minotières.

9. Favoriser la recherche et l'innovation scientifique, technologique et l'innovation environnementale et sociale

- Par le développement de réseaux d'échanges d'expériences, le soutien financier aux équipes de recherche et d'innovation, et le développement des TIC.

10. Renforcer l'implication de la Région dans le domaine économique

- En favorisant le maintien du potentiel industriel (Agro-alimentaire, électronique, automobile, construction navale...) et la recherche de nouvelles perspectives (déconstruction navale, projet "climat pôle" à St Brieuc...)

ne, solidaire, durable, innovante

GEMENTS

- Favorisant le développement des PME-PMI par la mise en place d'un "fond régional pour l'emploi et la formation" facilitant leur accès aux crédits et /ou à des avances remboursables, conditionnées par la création d'emploi, l'amélioration des conditions de travail...
- Favorisant l'évolution des pôles de compétitivité vers des pôles de développement et d'innovation économique et sociale en améliorant leur gouvernance
- Assurant un contrôle et un suivi des engagements pris par les entreprises bénéficiant de fonds publics
- Favorisant l'économie sociale et solidaire par le développement d'outils régionaux de promotion, de formation et de soutien financier.

11. Favoriser la création, la qualité de l'emploi, l'expression des salariés

- Par un suivi de la "charte de partenariat bretonne pour la qualité de l'emploi" adoptée par le conseil régional
- En facilitant la mise en place de comités d'entreprise ou inter entreprises sur des zones d'emplois.

12. Organiser une conférence régionale de la santé associant élus, institutionnels, usagers, organisations syndicales

Pour élaborer, à partir des besoins de santé des populations, un développement des structures de santé (CHU, Hôpitaux, centres de santé...) garantissant une égalité de qualité de soin sur l'ensemble de la région.

13. Pour assurer la reconquête de la qualité de l'eau essentielle pour notre région et mieux coordonner l'ensemble des politiques

Nous demandons que la région Bretagne devienne région expérimentale avec la pleine compétence.

14. Faciliter la construction de logements sociaux pour contribuer à rattraper le retard de la Bretagne

- Par l'intervention de l'établissement public foncier régional, et par des aides pour le logement des jeunes (cité universitaire, foyer de jeunes travailleurs...)

15. Affirmer des ambitions culturelles fortes pour la Bretagne

- En organisant une conférence des collectivités bretonnes permettant d'échanger et de coordonner les actions culturelles et d'exiger que l'Etat assume ses responsabilités

16. Affirmer la Bretagne comme une région d'excellence et de qualité dans le sport

- En renforçant son intervention pour l'organisation régionale de toutes les disciplines et pour la réalisation des équipements structurants. Se battre pour maintenir l'action publique de l'Etat et développer un CREPS breton avec le mouvement sportif, l'Etat, et L'UEB.

17. Contribuer à l'aménagement du territoire

Par le maintien d'une politique d'aide aux Pays et aux différentes collectivités territoriales pour leurs projets structurants ce que remet en cause la réforme territoriale proposée par le gouvernement actuel.

18. Sécuriser l'approvisionnement énergétique de la Bretagne

En développant toutes les formes d'énergies renouvelables sur terre et sur mer, particulièrement les économies d'énergies, en favorisant une maîtrise publique de la production et de la distribution d'énergie.

19. Contribuer à la diminution de la production de gaz à effet de serre partout où c'est possible

- Par le développement des transports collectifs, par l'aménagement du territoire, dans le fonctionnement des services de la Région ...)

20. Favoriser les coopérations décentralisées des collectivités bretonnes dans les échanges internationaux

21. Exiger de l'Etat les moyens d'une action publique à la hauteur du fait régional

- Par le maintien de la clause de compétence générale pour les régions.
- Le respect de la décentralisation, de l'indépendance et de la responsabilité des élus et des collectivités territoriales
- La garantie d'une autonomie fiscale réelle des régions et du respect des engagements notamment financiers pris par l'Etat lors des transferts de compétences.

22. Développer la démocratie citoyenne

En créant, (après les conseils des lycéens, les assises de l'égalité, les comités de lignes...) partout où cela sera nécessaire des lieux de concertation pour les différentes politiques régionales.